

Note Méthodologique : Apr analyse préliminaire des risques

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Étape clé de la prévention des risques professionnels.
 - Identifier, évaluer et hiérarchiser les dangers avant la mise en œuvre d'activités/projets.
 - Anticiper les risques et définir des mesures de maîtrise adaptées.
 - Garantir la sécurité des travailleurs et la conformité réglementaire.
 - Levier stratégique pour améliorer la gestion des risques et les conditions de travail.
-

Objectifs de la mission

- Identifier de manière exhaustive les dangers liés à l'installation/activité/chantier.
 - Évaluer gravité et probabilité pour prioriser les actions de prévention.
 - Formuler des recommandations pragmatiques et un plan d'action hiérarchisé.
 - Contribuer à la conformité aux normes et anticiper les contraintes légales.
-

Périmètre / livrables attendus

- Identification, évaluation et hiérarchisation des risques d'un projet/activité.
- Revue documentaire et réglementaire avec identification des écarts.
- Rapport détaillé d'analyse des risques.
- Plan d'action priorisé et recommandations adaptées.
- Tableaux récapitulatifs de synthèse.
- Suivi et accompagnement (reportings et coordination).

Point clé : Une visite sur site est indispensable pour une évaluation précise; l'analyse documentaire peut être réalisée à distance. Le livrable principal est un rapport détaillé incluant un plan d'action priorisé et des tableaux récapitulatifs.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Collecte des données techniques, visites sur site, entretiens avec responsables et opérateurs.

- Résultat: compréhension du contexte/procédés et premières sources potentielles de danger.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Examen des procédures internes, plans de prévention, rapports d'audits, réglementation applicable.
- Résultat: vérification de la conformité et identification des écarts vis-à-vis des bonnes pratiques.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Formulation de recommandations précises et élaboration d'un plan d'action hiérarchisé.
- Résultat: mesures de prévention opérationnelles, tenant compte des priorités, ressources et contraintes.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Suivi de la mise en œuvre, reportings réguliers, coordination avec les acteurs.
- Résultat: intégration des mesures et ajustements selon retours d'expérience/évolution du contexte.

Planning / durée / jalons

Durée globale selon complexité et périmètre: de quelques jours à plusieurs semaines. Interventions combinées sur site (diagnostic) et à distance (analyse et rapports).

Phase	Format	Durée indicative	Jalon / livrable
Étape 1 – Diagnostic initial	Sur site (+ échanges)	Variable (selon taille du site)	Constats terrain et points de danger
Étape 2 – Analyse documentaire & réglementaire	À distance (revue des documents)	Variable (intégrée à l'enveloppe globale)	Revue de conformité et écarts
Étape 3 – Recommandations & plan d'action	À distance (synthèse)	Variable	Rapport détaillé + plan d'action priorisé
Étape 4 – Suivi & accompagnement	Combiné (points réguliers)	Selon besoins du client	Reportings et ajustements

Rôles & responsabilités

Consultant

- Réalise le diagnostic initial (visites, entretiens, collecte de données).
- Conduit l'analyse documentaire et réglementaire.
- Produit le rapport, les recommandations et le plan d'action.
- Assure le suivi, les reportings et la coordination des actions.

Client

- Met à disposition les documents (plans, procédures, rapports) et informations techniques.
- Organise l'accès au site et la disponibilité des interlocuteurs pour entretiens.
- Partage les contraintes opérationnelles et ressources.
- Valide les livrables (rapport, plan d'action) et la priorisation.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans du site et documents techniques relatifs aux opérations envisagées.
 - Procédures internes et plans de prévention.
 - Rapports existants (audits, sécurité) et tableaux de suivi.
 - Réglementation applicable/référentiels liés à l'activité.
 - Disponibilité des responsables HSE/opérationnels pour entretiens.
 - Accès aux sites/ateliers pour les visites terrain.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Points réguliers de suivi avec reportings de progression.
 - Coordination avec les acteurs internes concernés.
 - Vérification de la conformité réglementaire et suivi des écarts.
 - Validation client du rapport final et du plan d'action.
 - Ajustements des actions selon retours d'expérience et évolution du contexte.
 - Combinaison sur site/à distance pour efficacité et qualité des livrables.
-